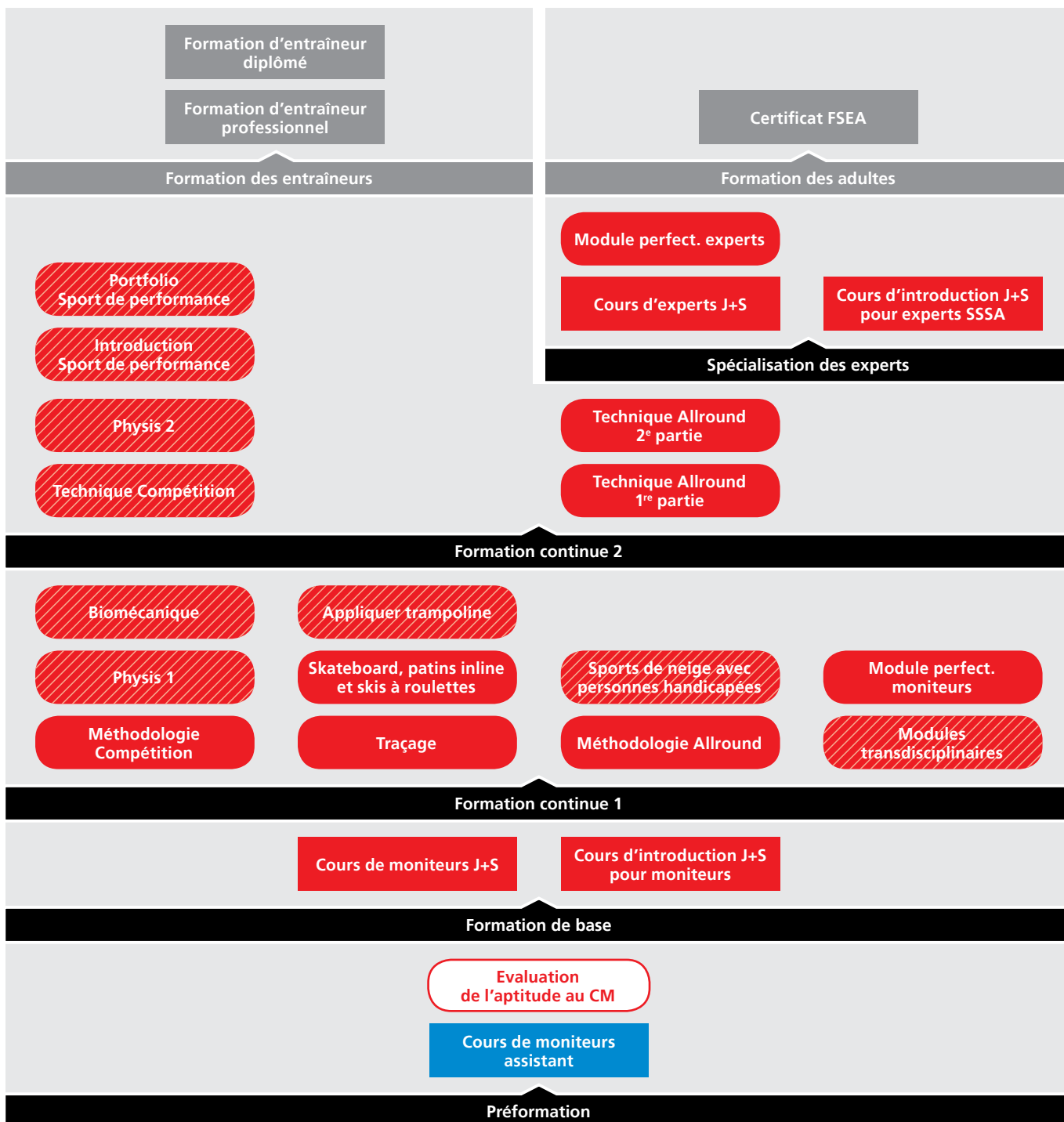




Ski

Structure de la formation



- Cours J+S
- Modules J+S spécifiques du sport
- Modules J+S transdisciplinaires
- Modules J+S d'examen
- Formation professionnelle
- Cours de la fédération
- Niveaux de formation

Filières de formation

La formation de base et la formation continue des moniteurs J+S avec le complément *Sport de performance* et des experts J+S comportent plusieurs niveaux. Pour pouvoir accéder aux offres de formation de niveau directement supérieur, il faut, à chaque fois, avoir réussi les cours et les modules correspondants.

Moniteur J+S avec le complément *Sport de performance*

Formation de base:

- Cours de moniteurs J+S (5-6 jours)
ou cours d'introduction J+S pour moniteurs (1-3 jours)

Formation continue 1 (au total 6-8 jours):

- Méthodologie Compétition (3-5 jours)
- Physis 1 (2 jours)
- Biomécanique (1 jour)

Formation continue 2 (au total 8 jours):

- Physis 2 (3 jours)
- Technique Compétition (5 jours)

Formation continue 2 – Sport de performance (au total 6+1 jours):

- Introduction au Sport de performance (6 jours)
- Portfolio du Sport de performance (1 jour)

Expert J+S

Formation de base:

- Cours de moniteurs J+S (5-6 jours)
ou cours d'introduction J+S pour moniteurs (1-3 jours)

Formation continue 1 (au total 6-8 jours):

- Méthodologie Allround (6 jours) ou
- Méthodologie Compétition (3-5 jours) et Physis 1 (2 jours) et Biomécanique (1 jour)

Formation continue 2 (au total 7-8 jours):

- Technique Allround (7-8 jours) ou
- Technique Compétition (5 jours) et Physis 2 (3 jours)

Spécialisation:

- Cours d'experts J+S (8-9 jours)

Niveaux de formation

Formation de base

Cours de moniteurs J+S

Le cours de moniteurs J+S Ski marque le début de la formation *ad hoc*. Pour y être admis, le candidat doit avoir réussi

l'évaluation de l'aptitude ou suivi avec succès le cours de moniteurs assistants. Le cours de moniteurs peut être organisé sous forme continue ou fractionnée et dure 5-6 jours (forme fractionnée: 6 jours).

Les personnes qui ont réussi le cours de moniteurs J+S obtiennent la reconnaissance de *moniteur J+S Ski Sport des jeunes*.

Cours d'introduction J+S pour moniteurs

Les personnes pouvant justifier d'une formation préalable *ad hoc* ont la possibilité d'obtenir la reconnaissance de *moniteur J+S Ski Sport des jeunes* en suivant un cours d'introduction J+S. Ce cours s'adresse exclusivement aux personnes suivantes:

- moniteurs J+S Snowboard reconnus;
- enseignants de ski ayant suivi et réussi au moins le cours «Kids-Instructor Ski» dans le cadre de la formation de Swiss Snowsports (SSSA);
- entraîneurs avec diplôme d'entraîneur étranger ou au bénéfice d'une formation préalable équivalente;
- enseignants avec une formation pédagogique professionnelle dans le domaine.

Formation continue 1

Méthodologie

Pour accéder aux modules «Méthodologie Compétition» et «Méthodologie Allround», le candidat doit pouvoir justifier d'au moins une activité de moniteur dans la BDNS après le cours de moniteurs.

Physis 1

Ce module permet d'obtenir le complément *Physis*.

Module à option

Les participants qui s'intéressent à des thèmes spécifiques du sport (p. ex. télémark, freestyle, style) trouveront ces derniers grâce à la fonction de recherche dans le plan des cours.

Modules interdisciplinaires (modules transdisciplinaires)

Les modules interdisciplinaires (modules I) traitent de thèmes indépendants du sport tels que la communication, la physis ou la psyché. Ils sont ouverts aux moniteurs titulaires d'une reconnaissance J+S Sport des jeunes valable ou caduque, quel que soit le sport. Ces modules permettent de satisfaire à l'obligation de formation continue et de prolonger de deux ans les reconnaissances de moniteur J+S Sport des jeunes.

Modules «Action préventive» et «Action intégrative»

Les modules «Action préventive» traitent de thèmes en lien avec les drogues, le dopage ou la violation des limites. Ils mettent l'accent sur la diversité culturelle ainsi que sur le

sport et le handicap. Ils durent entre 3 et 6 heures et prolongent les reconnaissances de moniteur valables. Le module de 2 jours «Sport et handicap», qui prolonge aussi les reconnaissances de moniteurs caduques, constitue une exception.

Formation continue 2

Pour accéder au niveau de formation continue 2, le candidat doit avoir terminé la FC 1, c'est-à-dire qu'il doit avoir suivi tous les modules obligatoires de la filière de formation moniteur J+S avec supplément *FC 2-P* ou Expert J+S.

Technique

Pour accéder au module «Technique Compétition» ou «Technique Allround», le candidat doit pouvoir justifier d'au moins une activité de moniteur dans la BDNS après avoir suivi le module «Méthodologie».

Le module «Technique Allround» comprend deux parties:

- 1re partie: 5 jours de formation
- 2e partie: 2-3 jours de formation y compris l'examen

Formation continue 2 – Sport de performance

Introduction au Sport de performance

Sont admis au module «Introduction au Sport de performance» (6 jours) les moniteurs ayant suivi les modules «Technique Compétition» et «Physis 2». La réussite du module permet d'obtenir (s'ils ne sont pas déjà acquis) les compléments *Psyché* et *Physis* ainsi que le complément purement informatif *FC 2-SP*.

Portfolio du Sport de performance

Sont admises au module «Portfolio du Sport de performance» (1 jour) les personnes titulaires du complément *FC 2-SP*. La réussite du module donne droit au complément *Sport de performance*, lequel permet de suivre les modules de la formation des entraîneurs.

Formation des entraîneurs

La Formation des entraîneurs est proposée par l'Office fédéral du sport OFSPO sur mandat de Swiss Olympic.

Le complément *Sport de performance* et la recommandation de la fédération sportive correspondante sont des conditions pour l'accès à la formation d'entraîneur professionnel.

Les personnes qui ont réussi la formation d'entraîneur professionnel obtiennent le titre *d'entraîneur de sport d'élite avec brevet fédéral*.

Les personnes qui ont réussi la formation d'entraîneur diplômé obtiennent le titre *d'entraîneur sport d'élite diplômé*.

Les moniteurs J+S titulaires du complément *Sport de performance* peuvent suivre chacun des modules de la formation des entraîneurs.

Spécialisation des experts

Cours d'experts J+S

Pour être admis au cours d'experts J+S, il faut être recommandé par le service cantonal des sports ou la fédération et satisfaire aux conditions suivantes:

- avoir suivi la formation J+S avec recommandation du module «Technique», ou
- être en possession d'une reconnaissance J+S valable et avoir terminé le cours d'instructeurs SSSA dans le sport Ski.

Module de perfectionnement pour experts J+S

Le module de perfectionnement pour experts J+S permet de satisfaire à l'obligation de formation continue et de prolonger de deux ans les reconnaissances de moniteur J+S Sport des jeunes et d'expert J+S.

Formation des adultes – certificat FSEA

Les experts J+S reconnus qui remplissent les conditions d'admission spécifiques peuvent obtenir le certificat FSEA (niveau 1) «Animer des sessions de formation pour adultes» en suivant la journée de certification FSEA. Dans le cadre de la formation des adultes, d'autres modules (niveaux 2 à 5) peuvent être suivis dans le prolongement du niveau 1 pour obtenir le brevet fédéral de formateur d'adultes. Ces modules doivent être suivis en externe. Ils ne sont pas proposés dans le cadre du Sport des jeunes et des adultes.

Accès au Sport des enfants

Les moniteurs J+S Sport des jeunes reconnus ont le droit de suivre des cours d'introduction J+S Sport des enfants. Ces cours conduisent à la reconnaissance de *moniteur J+S Ski Sport des enfants*.

Accès au Sport des adultes

Les moniteurs J+S reconnus ont le droit de suivre des cours d'introduction Sport des adultes esa.

Reconnaisances de la fédération

Swiss Ski décerne les reconnaissances suivantes:

- Entraîneur de club
- Entraîneur de la relève
- Entraîneur régional
- Entraîneur de fédération

Des informations détaillées à ce sujet sont disponibles sur la page d'accueil de Swiss Ski.

Particularités

Les détails relatifs aux différentes offres de la formation des cadres (p. ex. conditions d'admission, prescriptions d'examen) figurent dans les directives et les plans cadre de chaque offre.